

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-14

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 20h30,
Le conseil municipal de la commune de Seysses-Savès régulièrement, convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur TENNE Michel, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur TENNE Michel doyen d'âge.

Etaient présents : Mme MAILLOTTE Manon, M. CAVAILLE Jean-Pierre, Mme FERNADEZ Véronique, M. LAPALU Jean-Marc, M. MARTRES Francis, Mme MORETTO Nathalie, M. MASSARIN Philippe, Mme TARDIVO Sonia et M. TAULET Nicolas

Était absent : Mme LAJOUS Catherine

Secrétaire de séance : Mme MAILLOTTE Manon

Objet : Indemnités élus

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la loi N° 92108 du 3 février 1992 relatives aux indemnités de fonctions des titulaires de mandants locaux permet d'octroyer une indemnité au Maire et aux adjoints.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal décide de verser mensuellement à compter de ce jour à :

- M. Michel TENNE, Maire, une indemnité de fonction égale à 17% de l'indice brut 1027
- M. Jean-Marc LAPALU, 1er Adjoint au Maire, une indemnité de fonction égale à 6.60% de l'indice brut 1027
- Mme Catherine LAJOUS, 2ème Adjoint au Maire, une indemnité de fonction égale à 3.30% de l'indice brut 1027
- M. Francis MARTRES, 3ème Adjoint au Maire, une indemnité de fonction égale à 3.30% de l'indice brut 1027

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets Primitif de la commune aux articles 6531 et 6533.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel TENNE

